

Doctorat en philosophie

Téléphone : 514 987-4431
 Courriel : doctorat.philosophie@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
1958	Doctorat en philosophie	Philosophiae doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 5 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts le jour

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ce programme d'études est offert conjointement avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université de Provence (Aix-Marseille I).

OBJECTIFS

Tous les étudiants inscrits à ce programme de doctorat qui répondent aux critères d'admissibilité bénéficient d'une [bourse de soutien universel](#) d'une valeur de 13 000\$ pour 3 ans.

Ce programme a pour objectif général de former des diplômées aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en philosophie. Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine et de l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants : logique et philosophie du langage, philosophie de l'esprit, philosophie des sciences cognitives et des neurosciences, philosophie morale, politique et du droit, philosophie féministe, philosophie de la culture, épistémologie et philosophie des sciences, histoire de la philosophie. Sur le plan de la formation, il vise plus spécifiquement : à familiariser l'étudiant avec les discussions et les méthodes actuelles dans les domaines retenus; à développer les compétences argumentatives de l'étudiant en fonction de l'avancement des connaissances en philosophie; à développer chez l'étudiant l'aptitude à organiser et à poursuivre de manière autonome et rigoureuse une recherche de longue haleine en philosophie.

Le programme mène à des carrières d'enseignement et de recherche en philosophie ou dans des disciplines connexes, ou à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable.

Le programme comprend également deux concentrations : une concentration en sciences cognitives et une concentration en études féministes.

La concentration en sciences cognitives permet :

- d'acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;
- de former des chercheurs, des chercheuses aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche

actuelle en sciences cognitives.

La concentration en études féministes permet :

- de former des chercheurs, des chercheuses capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate doit être titulaire d'une maîtrise (ou d'un diplôme équivalent) en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent); ou être titulaire d'un baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent) en philosophie et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Tout dossier de candidature présentant, pour la maîtrise (ou un diplôme équivalent), une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 3 sur 4,3 (ou l'équivalent) sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. La réussite de ce cours d'appoint ou d'une propédeutique pourrait être exigée.

La personne candidate titulaire d'une maîtrise avec mémoire (ou d'un diplôme équivalent) dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

La personne candidate titulaire de la maîtrise avec concentration en enseignement collégial de la philosophie est admissible au programme, mais pourra se voir imposer deux cours d'appoint du niveau de maîtrise.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, comme il s'agit d'un programme conjoint (UQTR-UQAM) l'offre d'admission précise si elle vaut pour une inscription à l'UQTR ou à l'UQAM.

Méthode et critères de sélection

La sélection se fait sur la base de l'examen de la totalité du dossier par le Sous-comité d'admission et d'évaluation qui tiendra compte de l'excellence du dossier académique, de la pertinence de la formation universitaire par rapport au sujet de recherche, de la pertinence du projet de recherche par rapport aux ressources départementales, tels qu'attestés par :

- Le dossier académique;
- La présentation, dans un texte de trois à cinq pages, des raisons motivant le choix du programme, des intérêts de recherche et du sujet général de la thèse envisagée; ce texte sera jugé pour sa qualité intrinsèque et pour sa pertinence en regard des objectifs du programme et des ressources professorales;
- Un travail scientifique pertinent (chapitre de mémoire, dissertation, article, etc.);
- Deux lettres de recommandation (le rapport Formulaire du répondant n'est pas admissible comme lettre de recommandation). Les lettres doivent être envoyées à l'adresse suivante : doctorat.philosophie@uqam.ca.

La personne candidate intéressée par la concentration en sciences cognitives ou en études féministes est invitée à signaler son intérêt dans le texte.

Une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation peut également être exigée.

Régime et durée des études

Temps complet seulement : cinq ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Le cours obligatoire suivant (6 crédits) :

PHI9000 Proséminaire en philosophie (6 cr.)

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

PHI901X Séminaire en philosophie pratique I

PHI902X Séminaire en philosophie pratique II

PHI903X Séminaire en philosophie pratique III

PHI904X Séminaire en philosophie pratique IV

PHI911X Séminaire en philosophie théorique I

PHI912X Séminaire en philosophie théorique II

PHI913X Séminaire en philosophie théorique III

PHI914X Séminaire en philosophie théorique IV

PHI921X Séminaire en histoire de la philosophie I

PHI922X Séminaire en histoire de la philosophie II

PHI923X Séminaire en histoire de la philosophie III

PHI924X Séminaire en histoire de la philosophie IV

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chaque trimestre et seront offertes en alternance sur plusieurs trimestres.

Les trois activités d'encadrement de la recherche suivantes (9 crédits) :

PHI9013 Lectures dirigées

PHI9041 Examen doctoral

PHI9042 Projet de thèse

Notes:

- L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI9041 au plus tard au cinquième

trimestre suivant son inscription initiale.

- L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI9042 au plus tard au huitième trimestre suivant son inscription initiale.

Thèse (63 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse sera soutenue devant un jury composé de cinq professeurs.

La thèse devra avoir une longueur entre 60,000 et 100,000 mots, liste de références et notes en bas de page incluses. (Une demande de dérogation peut être soumise à la direction du programme dans les 30 jours qui suivent la soutenance du Projet de Thèse, en raison de la nature particulière de la recherche proposée.)

Exigences linguistiques

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est obligatoire. Une autre langue peut être nécessaire lorsque le sujet de thèse le requiert (un candidat doit normalement pouvoir lire dans la langue originale l'auteur principal sur lequel il travaille).

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN SCIENCES COGNITIVES (CODE : F015)

Le doctorat en philosophie s'associe à l'Institut des sciences cognitives (ISC) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en sciences cognitives est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat. La concentration comporte neuf crédits.

Objectifs

La concentration de troisième cycle en sciences cognitives vise trois objectifs principaux :

- acquérir une connaissance approfondie des théories, concepts et méthodes des sciences cognitives;

- former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en sciences cognitives;

- favoriser l'interaction interdisciplinaire au sein des programmes concernés.

Conditions d'admission complémentaires

Une concentration de troisième cycle en sciences cognitives est offerte à l'intérieur du doctorat en philosophie. Les étudiants peuvent entreprendre les cours de la concentration en sciences cognitives pendant leur première ou leur seconde année de doctorat.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en philosophie et le comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives (ISC) étudient la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

Cours à suivre

L'étudiant de la concentration de troisième cycle en sciences cognitives doit suivre les cours suivants :

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives

Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le PHI9026 Sujets spéciaux (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

Deux cours ou activités en sciences cognitives, dont au moins un en philosophie (siglé PHI).

À titre indicatif, les activités suivantes pourraient satisfaire les exigences de la concentration :

- DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive
 - DIC9251 Modélisation cognitive de systèmes complexes
 - DIC9310 Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques
 - DIC9315 Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes
 - ISC900X Sujets spéciaux en sciences cognitives
 - LIN910X Séminaire de spécialisation en linguistique fondamentale
 - LIN920X Séminaire de spécialisation en linguistique expérimentale ou quantitative
 - LIN930X Séminaire de spécialisation en linguistique descriptive
 - PHI9021 Séminaire de recherche en philosophie du langage
 - PHI9022 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
 - PSY9113 Séminaire avancé sur les problèmes théoriques en biopsychologie
 - PSY9114 Séminaire d'analyse critique en biopsychologie
- Pour l'étudiant de la concentration, ce séminaire remplace le PHI9013 (c'est-à-dire que l'étudiant perd l'option de s'inscrire à ce séminaire).

Notes : Le choix des cours ou activités est soumis à l'approbation du directeur de programme du doctorat en philosophie et du responsable de la formation de l'ISC, qui veillent à la cohérence du curriculum.

Thèse

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en sciences cognitives, il est nécessaire d'avoir complété avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en sciences cognitives, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en philosophie sur avis positif du comité de concentration de l'Institut des sciences cognitives.

Remarque : L'étudiant demeure attaché au programme de doctorat en philosophie, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES (CODE : F016)

Le doctorat en philosophie s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes pour offrir à ses étudiants une concentration en études féministes à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant en sus de son diplôme de doctorat.

Objectifs

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de doctorat participants;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs en études féministes.

Conditions d'admission complémentaires

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en philosophie. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constitueront les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en philosophie et le Comité de gestion de la concentration à

l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches
Le séminaire FEM9000 remplace l'activité PHI9013 Lectures dirigées.

Thèse et Attestation

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- réussir le séminaire FEM9000;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en philosophie sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

Remarque : L'étudiant demeure rattaché au programme de doctorat en philosophie et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Philosophie de l'esprit
- Philosophie des sciences cognitives et des neurosciences
- Logique et philosophie du langage
- Éthique
- Philosophie politique et du droit
- Théorie du sujet
- Histoire de la philosophie
- Philosophie féministe
- Épistémologie et philosophie des sciences

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

DIC9150 Concepts fondamentaux de l'informatique cognitive

Ce cours a pour objectifs d'analyser les diverses théories de la représentation des connaissances sous l'angle des approches symboliques et connexionnistes et d'illustrer les principales contributions du domaine des sciences humaines au développement d'applications informatiques. Il vise également à alimenter la réflexion sur l'interaction humaine, l'apprentissage et la cognition. Le cours tentera d'apporter les réponses actuelles aux questions suivantes: Comment représenter les connaissances à des fins de traitement de l'information? Comment constituer une architecture cognitive de manière à favoriser l'apprentissage et à réaliser des comportements intelligents? La représentation: fondements des théories de la représentation des connaissances, représentations symboliques vs connexionnistes, représentations incarnées, évolutives, etc. Architectures cognitives: les différents types d'architectures (modulaires, générales, distribuées, etc.), les différents composantes d'une architecture: niveaux cognitifs (perception, action, émotion, conscience, normes, évaluation, etc.), systèmes cognitifs (agent, multi-agents), systèmes dynamiques (émergence, autopoiesis).

DIC9251 Modélisation cognitive de systèmes complexes

Objectifs

Ce cours présente aux étudiants les méthodes et outils pour l'automatisation totale ou partielle de processus de résolutions de

problèmes. Il traite du passage d'un système du monde réel, à un système formel automatisé. Cette automatisation exige une analyse, une modélisation, une représentation et un traitement des connaissances. Le cours passe en revue ces approches, en identifiant leurs contextes d'application et les résultats attendus. Le rôle et la nature des connaissances exploitées par l'humain lors d'une activité de résolution de problèmes sont mis de l'avant, ainsi que leur modélisation selon divers formalismes pour en définir les traduire en programmes informatiques. Des approches d'acquisition de ces connaissances, mais aussi de leur vérification, validation et révision, sont explicitées. Les applications à divers domaines, seront évoquées. La réalisation de prototypes peut aussi être envisagée.

Sommaire du contenu

Cycle de vie du logiciel : spécification, analyse, conception, codage, validation, vérification, maintenance. Introduction à la spécification et à la construction d'un logiciel d'Intelligence Artificielle. Modélisation et représentation des connaissances. Approches du raisonnement sur les connaissances. Construction de systèmes à base de connaissances. Modélisation et utilisation de connaissances incertaines et imprécises. Acquisition automatique de connaissances. Validation, vérification et révision de connaissances.

DIC9310 Introduction au traitement de l'information par le biais de réseaux neuroniques

Comparaison des approches neuroniques avec l'approche symbolique classique en intelligence artificielle. Les neurones biologiques: les tissus excitables et les récepteurs sensoriels; la génération et la propagation de potentiels d'action dans les neurones; le cortex cérébral et les fonctions de haut niveau. Les réseaux de neurones artificiels: les types d'architecture, les règles de transmission et les règles d'apprentissage; le perceptron; les modèles hebbiens; les modèles associatifs; les modèles compétitifs; les modèles basés sur la minimisation d'erreur. Des exemples d'applications seront donnés pour chaque type de réseau.

Préalables académiques

DIC9251 Modélisation cognitive de systèmes complexes

DIC9315 Sujets spéciaux en intelligence artificielle et reconnaissance des formes

Réseaux de neurones spécialisés (cellulaires, à bases radiales, à délais); réseaux bayesiens; chaînes de Markov cachées; systèmes à logique floue; systèmes neuro-flous; algorithmes génétiques; apprentissage symbolique, induction d'arborescence de décision et de règles, autres approches de l'apprentissage symbolique. Utilisation pour l'extraction de la connaissance et la fouille de données. Des exemples d'applications seront présentés en reconnaissance vocale, traitement de la langue, régression non linéaire et en classification.

Préalables académiques

DIC9251 Modélisation cognitive de systèmes complexes

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Ce séminaire met l'accent sur la construction d'un savoir féministe en s'attardant particulièrement aux dimensions épistémologiques, théoriques et méthodologiques. À partir de questionnements et de débats actuels et en faisant appel à des perspectives féministes variées, il vise l'approfondissement des savoirs dans le domaine. Une place importante est accordée à la construction, par chacun des étudiants du cours, de son modèle d'analyse et de son sujet de thèse. Lorsque c'est possible, ce cours est offert en team-teaching ou fait appel à des contributions extérieures.

ISC9000 Séminaire interdisciplinaire en sciences cognitives

Le but du séminaire est d'explorer d'une manière analytique, comparative et critique les concepts (représentation, computation etc.), méthodes (modélisation, interdisciplinarité, etc.) et courants actuels dans les sciences cognitives (computationnalisme, connexionnisme, psychologie évolutionniste, etc.) par le biais de l'étude d'un problème particulier du domaine, par exemple la catégorisation, le comportement

adaptatif, le développement ou l'évolution du langage, la cognition sociale. Ces questions seront introduites et discutées du point de vue des différentes disciplines constituant les sciences cognitives.

Conditions d'accès

Admission à la concentration de troisième cycle en sciences cognitives

ISC900X Sujets spéciaux en sciences cognitives

Ce cours intensif à contenu variable a pour objectif d'explorer un thème d'actualité des sciences cognitives. Le contenu de cours peut correspondre aux sujets abordés à l'école d'été de l'Institut des sciences cognitives (la catégorisation, la cognition sociale, l'origine du langage, etc.).

Conditions d'accès

Être inscrit à un programme de troisième cycle.

LIN910X Séminaire de spécialisation en linguistique fondamentale

Sommaire du contenu

Ce séminaire à contenu ouvert offre aux étudiants l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans un ou des domaines de la linguistique fondamentale.

LIN920X Séminaire de spécialisation en linguistique expérimentale ou quantitative

Sommaire du contenu

Ce séminaire à contenu ouvert offre aux étudiants l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans un ou des domaines de la linguistique expérimentale ou quantitative.

LIN930X Séminaire de spécialisation en linguistique descriptive

Sommaire du contenu

Ce séminaire à contenu ouvert offre aux étudiants l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans un ou des domaines de la linguistique descriptive.

PHI9000 Proséminaire en philosophie

Objectifs

Ce séminaire a pour objectif de développer des compétences avancées dans la recherche, l'analyse textuelle et la discussion philosophique. Par l'étude intensive et collective de problèmes spécifiques, le proséminaire vise également à renforcer l'esprit de cohorte parmi les doctorants nouvellement inscrits dans le programme. Il permet ainsi aux étudiants d'approfondir un sujet philosophique tout en développant les aptitudes argumentatives, de lecture, de rédaction et de discussion requises par leur formation.

Sommaire du contenu

Le thème général du séminaire sera déterminé par le comité du programme à chacune de ses occurrences. Le séminaire sera coordonné par un minimum de deux professeurs, qui s'assureront que des angles d'approche différents et reflétant une pluralité de perspectives philosophiques seront offerts sur le thème choisi.

Modalité d'enseignement

Le proséminaire est un séminaire à caractère intensif, qui se déroule au cours d'une seule session et qui comporte une charge de lectures et de rédaction de textes supérieure à la charge ordinaire d'un séminaire de cycles supérieurs. Le proséminaire prévoit des présentations étudiants sur les textes au programme, suivies par une période de discussion en classe. Les étudiants responsables des présentations prennent en charge la discussion en classe et rencontrent les professeurs dans une séance de préparation individuelle avant le séminaire et dans une rétroaction suivant le séminaire. (Les modalités spécifiques du proséminaire pourront varier d'une année à l'autre.)

Conditions d'accès

Le proséminaire en philosophie est réservé uniquement aux étudiants du programme de doctorat en philosophie.

PHI9013 Lectures dirigées

Série de lectures sous la direction d'un professeur. Ces lectures portent

sur des textes qui sont connexes au sujet de thèse du candidat, mais qui ne constituent pas le corpus sur lequel porte la thèse en priorité. Le programme de lectures dirigées comporte une série de rencontres entre l'étudiant et le professeur. L'étudiant doit réaliser au moins un travail écrit.

Modalité d'enseignement

Ce cours est évalué selon la notation succès/échec.

PHI901X Séminaire en philosophie pratique I

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie pratique contemporaine, dans un des domaines suivants : éthique, esthétique, philosophie politique, philosophie du droit, philosophie féministe, philosophie de l'action, philosophie de la culture.

PHI9021 Séminaire de recherche en philosophie du langage

Recherches relatives à un secteur ou un problème de la philosophie du langage. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit la philosophie analytique, soit la philosophie de la linguistique, soit la philosophie herméneutique, ou encore permettre la confrontation ou la collaboration de ces différentes approches.

PHI9022 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie de l'esprit ou de la philosophie des sciences cognitives. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit des thèmes classiques de la philosophie de l'esprit, comme celui de la nature des relations entre le corps et l'esprit, soit des thèmes plus contemporains, comme celui des fondements de la psychologie, de la nature des sciences cognitives ou des conditions de possibilité de l'intelligence artificielle.

PHI902X Séminaire en philosophie pratique II

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie pratique contemporaine, dans un des domaines suivants : éthique, esthétique, philosophie politique, philosophie du droit, philosophie féministe, philosophie de l'action, philosophie de la culture.

PHI903X Séminaire en philosophie pratique III

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie pratique contemporaine, dans un des domaines suivants : éthique, esthétique, philosophie politique, philosophie du droit, philosophie féministe, philosophie de l'action, philosophie de la culture.

PHI9041 Examen doctoral

Objectifs

Au plus tard à la fin du cinquième trimestre suivant son inscription initiale au programme, l'étudiant-e doit passer son examen doctoral. Cet examen a pour but de vérifier que l'étudiant possède des connaissances étendues et approfondies dans le domaine qui correspond à son profil de base ainsi que des connaissances adéquates dans des domaines connexes et qu'il/elle a développé des compétences de recherche et de rédaction scientifique appropriées à l'étude d'une question spécifique dans son domaine, en plus d'être capable d'en rendre compte de manière argumentativement claire à l'oral.

Modalité d'enseignement

Le sous-comité d'admission (SCAE) du programme forme un jury constitué de trois professeur-es habilité-es à diriger la recherche, oeuvrant dans le domaine de recherche général de l'étudiant. Ce jury veillera à formuler deux (2) questions, à propos desquelles il sera demandé de faire l'« état de la question » sur un problème général propre au domaine de spécialisation de l'étudiant. L'étudiant devra répondre à une (1) de ces questions, dans un texte de 5000 mots maximum (+/- 10%) (liste de références exclue); L'étudiant devra rédiger un article scientifique sur un problème spécifique propre à son domaine de spécialisation, mais différent de son sujet de thèse et ne recoupant

pas le thème retenu pour la première question, dans un texte de 6000 mots maximum (+/- 10%) (liste de références exclue). Le sujet de l'article devra être approuvé par la direction de recherche. L'étudiant obtient un délai de trois (3) mois pour soumettre les deux textes écrits. Dans les trente (30) jours qui suivent la remise du travail, l'étudiant fait une présentation d'une quinzaine (15) de minutes sur l'article scientifique qu'il/elle aura rédigé, suivie d'une période de discussion sur les deux textes. Au terme de cette activité, une note de Succès ou Échec est accordée à l'étudiant suivant la recommandation émise par les membres du jury. La note Succès exige l'unanimité entre les membres du jury. Si deux membres accordent la note Succès et un membre la note Échec, la direction du programme organise une réunion de conciliation dans la semaine suivant l'épreuve orale, afin d'explorer la possibilité d'obtenir un vote de Succès unanime. Si un consensus ne peut pas être obtenu, l'étudiant obtient la note Échec, avec droit de reprise. Si deux membres du jury accordent la note Échec et un membre la note Succès, ou si les membres sont unanimes pour accorder la note Échec, l'étudiant-e obtient la note Échec, avec droit de reprise. Un étudiant qui échoue à cette épreuve n'a le droit qu'à une seule reprise. La reprise doit avoir lieu au cours de la session suivante, au plus tôt deux mois à compter de la date du premier examen. Si le résultat du premier examen a été un échec dans un texte, l'étudiant devra soumettre une nouvelle version de ce texte, un document séparé expliquant comment il/elle a tenu compte des commentaires des membres du jury, et passer une nouvelle soutenance portant sur ce texte. Au terme de cette soutenance, une note de Succès ou Échec est accordée à l'étudiante suivant la recommandation émise par les membres du jury. La majorité prévaut en cas de désaccord entre les membres du jury.

Préalables académiques

Pro-séminaire en philosophie (PHI9000) et douze (12) crédits de scolarité doctorale.

PHI9042 Projet de thèse

Objectifs

Cette activité fait suite à l'Examen doctoral et aux Lectures dirigées dans une succession menant à la rédaction de la thèse. L'étudiant doit y être inscrit-e au plus tard à son huitième trimestre dans le programme. L'étudiant soumet son projet de thèse (formulé en un écrit comptant entre 6000 et 8000 mots, liste de références exclue) à la direction du programme des cycles supérieurs de son institution d'attache. Le sous-comité d'admission (SCAE) du programme forme un jury de trois professeur habilité à diriger la recherche, chargé d'en faire l'évaluation.

Modalité d'enseignement

Le projet de thèse, qui consiste en un texte entre 6000 et 8000 mots (liste de références exclue), doit comprendre (ordre suggéré) : 1. L'énoncé de la problématique et ses enjeux; 2. L'hypothèse de recherche et les objectifs; 3. L'état de la question dans la littérature spécialisée; 4. Le plan et la méthodologie retenus pour la thèse; 5. La liste de références. Le sous-comité d'admission (SCAE) du programme forme un jury de trois professeur chargées d'en faire l'évaluation. Le jury devra s'assurer que le projet est réalisable dans le cadre d'une thèse de doctorat, que sa réalisation est susceptible de constituer une contribution significative au domaine de la philosophie, que l'approche adoptée par le candidat est appropriée et que le candidat a les qualifications requises pour mener à terme ce projet. L'étudiant fait une présentation de son projet en une vingtaine (20) de minutes devant le jury d'évaluation, suivie d'une période de discussion. Au terme de cette soutenance de projet, une note de Succès, Échec avec droit de reprise, ou Échec sans droit de reprise est accordée à l'étudiant, suivant la recommandation émise par les membres du jury. La note Succès exige l'unanimité entre les membres du jury. Si deux membres accordent la note Succès et un membre la note Échec (avec ou sans droit de reprise), la direction du programme organise une réunion de conciliation dans la semaine suivant la soutenance, afin d'explorer la possibilité d'obtenir un vote de Succès unanime. Si tous les membres accordent la note Échec sans droit de reprise, l'étudiant obtient la note finale Échec, sans droit de reprise. Dans tous les autres cas de figure, l'étudiant obtient la note Échec avec droit de reprise. Un étudiant qui obtient la

note Échec avec droit de reprise n'a le droit qu'à une seule reprise. La reprise doit avoir lieu au cours de la session suivante, au plus tôt deux mois à compter de la date de la soutenance. Si le résultat initial a été un échec dans le texte soumis, l'étudiant devra soumettre une nouvelle version de son projet de thèse, un document séparé expliquant comment il a tenu compte des commentaires des membres du jury, et passer une nouvelle soutenance. Au terme de cette soutenance, une note de Succès ou Échec est accordée à l'étudiant suivant la recommandation émise par les membres du jury. La majorité prévaut en cas de désaccord entre les membres du jury.

Préalables académiques

PHI9013 Lectures dirigées; PHI9041 Examen doctoral

PHI904X Séminaire en philosophie pratique IV

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie pratique contemporaine, dans un des domaines suivants : éthique, esthétique, philosophie politique, philosophie du droit, philosophie féministe, philosophie de l'action, philosophie de la culture.

PHI911X Séminaire en philosophie théorique I

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie théorique contemporaine, dans un des domaines suivants : logique, philosophie du langage, philosophie de l'esprit, philosophie des sciences cognitives et des neurosciences, philosophie des sciences humaines et sociales, philosophie des sciences naturelles, théorie de la connaissance, métaphysique.

PHI912X Séminaire en philosophie théorique II

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie théorique contemporaine, dans un des domaines suivants : logique, philosophie du langage, philosophie de l'esprit, philosophie des sciences cognitives et des neurosciences, philosophie des sciences humaines et sociales, philosophie des sciences naturelles, théorie de la connaissance, métaphysique.

PHI913X Séminaire en philosophie théorique III

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie théorique contemporaine, dans un des domaines suivants : logique, philosophie du langage, philosophie de l'esprit, philosophie des sciences cognitives et des neurosciences, philosophie des sciences humaines et sociales, philosophie des sciences naturelles, théorie de la connaissance, métaphysique.

PHI914X Séminaire en philosophie théorique IV

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en philosophie théorique contemporaine, dans un des domaines suivants : logique, philosophie du langage, philosophie de l'esprit, philosophie des sciences cognitives et des neurosciences, philosophie des sciences humaines et sociales, philosophie des sciences naturelles, théorie de la connaissance, métaphysique.

PHI921X Séminaire en histoire de la philosophie I

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en histoire de la philosophie, dans un des domaines suivants : philosophie ancienne, philosophie médiévale, philosophie moderne, philosophie du XIXe siècle, philosophie du XXe siècle, méthodologies de l'histoire de la philosophie.

PHI922X Séminaire en histoire de la philosophie II

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en histoire de la philosophie, dans un des domaines suivants : philosophie ancienne, philosophie médiévale, philosophie moderne, philosophie du XIXe siècle, philosophie du XXe siècle, méthodologies de l'histoire de la philosophie.

PHI923X Séminaire en histoire de la philosophie III

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en histoire de la philosophie, dans un des domaines suivants : philosophie ancienne, philosophie médiévale, philosophie moderne, philosophie du XIXe siècle, philosophie du XXe siècle, méthodologies de l'histoire de la philosophie.

PHI924X Séminaire en histoire de la philosophie IV

Objectifs

Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en histoire de la philosophie, dans un des domaines suivants : philosophie ancienne, philosophie médiévale, philosophie moderne, philosophie du XIXe siècle, philosophie du XXe siècle, méthodologies de l'histoire de la philosophie.

PSY9113 Séminaire avancé sur les problèmes théoriques en biopsychologie

Approfondissement de problématiques théoriques de pointe en biopsychologie choisies par le groupe-cours, par exemple: relation cerveau-conscience; représentation neurobiologique de l'information; mécanismes fondamentaux de l'apprentissage; physiologie de la douleur; biologie du comportement.

PSY9114 Séminaire d'analyse critique en biopsychologie

Analyse et discussion de la recherche récente en biopsychologie sur les thèmes sélectionnés par les participants.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 26/04/24, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2021